ADIHNews
No 18
Volume 4

Association Des Industries d'Haiti

LES INDUSTRIES CREENT LES EMPLOIS !

DANS CE NUMERO:

Mot du président Page 1
Employment report Page 2
Article : «Contrebande» Page 3
Le savez-vous ? Page 3
Statistiques Page 3
Grand point Page 3
Haiti Tec Page 5
Haiti Open Data Page 6
Activités diverses Page 6
CBTPA trip to DC Page 7
Félicitations Page 8

Mot du président

Chers lecteurs,

Qu'est-ce que la bonne gouvernance ? C'est la clé de la réussite économique. Cela signifie, entre autres, de gérer efficacement ses ressources et de mettre en œuvre des politiques pertinentes. C'est la capacité de l'Etat à formuler des politiques publiques en phase avec les besoins socio-économiques.

Pour ce faire, il faut faire preuve de prédictibilité. En effet, il nous faut arrêter de répéter les mêmes erreurs. Il faut savoir reprendre ce qui a fonctionné dans le passé et s'y atteler. Par exemple, le fléau que représente la contrebande : à la publication de la liste des 23 produits, beaucoup d'entreprises sur le marché national ont pu souffler car elles ont vu leur chiffre d'affaires augmenter. Cela, hélas, n'a pas duré. Deux mois après, la contrebande reprenait de plus belle et n'a fait qu'augmenter depuis ce jour. Pourquoi est-ce si difficile de protéger les entreprises de la place ? Pourquoi est-ce si difficile de mettre des systèmes en place ? Pourquoi refuser de protéger pour voir s'agrandir la production nationale ?

Et le salaire minimum ? Le CSS a-t-il trouvé le support nécessaire pour pouvoir parvenir à un plan à long terme ? Et l'application du 3x8 ? Et les fêtes légales ? Pourrait-on une fois pour toute décider pour l'année en cours ? Sans planification, on avance mal ; on avance à tâtons. Avec la planification, on fait des prévisions, des budgets et on évolue.

Et pourtant, d'un autre côté, la collaboration « public-privé » porte ses fruits. Nous saluons les efforts conjoints en vue de moderniser le cadre légal des affaires et de faire en sorte que la volonté et l'attraction pour les investissements soient constantes. Mais toujours est-il que pour l'amélioration du climat des affaires, il faut d'une part, inspirer confiance et d'autre part rendre les informations disponibles comme nous montre l'exemple du Centre de Facilitations et des Investissements (CFI) qui a su monter la plateforme « Invest in Haïti / Open data » avec un maximum de données sur différents secteurs.

Le changement est d'abord individuel avant d'être collectif. On n'a pas fait Paris en 1 jour mais il faut que chacun y mette du sien.

Georges B. Sassine
Président

Employment Report

Monthly employment reports

Since the implementation of the HOPE/HELP legislation, the U.S. Government needs to know the progress made by this commercial trade between Haiti and the United States.

The monthly employment report is the only way to be able to lobby for the renewal of this law.

Therefore, every month, ADIH will request these numbers from factory owners. This information is crucial and it needs to be collected for the survival of the textile industry.

We urge all factory owners to have their human resources department ready for us **at the end of each month** and not submitting this request might have a negative impact on the sector!

EMPLOYMENT REPORT

SEPTEMBRE 2017		OCTOBRE 2017	
TOTAL	HOPE	TOTAL	HOPE
46,034	41,391	46,779	41,809

LE SAVEZ-VOUS ?

Industrie du TEXTILE

Dans les années 80, lors du début des activités de l'ADIH, le secteur textile n'avait qu'une vingtaine d'industries alors qu'aujourd'hui en 2017, nous en avons plus d'une quarantaine.

Production Nationale

Les principaux produits haïtiens connus pour leur goût, leur texture et leur arôme, et qui ont acquis une réputation mondiale pour leur excellente qualité sont le café, le cacao, les mangues (Francisque), le riz biologique et les huiles essentielles (vétiver). La demande externe et interne pour ces produits reste forte mais non satisfaite.

STATISTIQUES

28%

Un peu plus de 28% des taxes d'importations perçu par l'AGD proviennent du port de Port-au-Prince.

59.3%

59.3% des importations provenant de la République Dominicaine passent par Malpasse qui est donc considéré comme le poste frontalier recevant le plus grand flux de marchandises formelles.

GRAND POINT

Selon des statistiques pour l'année 2017, le montant des exportations dominicaines vers Haïti a atteint 2M USD.

La contrebande fait rage en Haïti. La république dominicaine est la première source de produits informels...

De la nécessité de combattre la contrebande sur la frontière haïtiano-dominicaine …

Publié par Le Nouvelliste 2017-10-12

La présence de la douane sur la frontière relève d'un axe essentiel de son métier de contrôle et de sa position en tant qu'acteur stratégique du commerce international. Ceci participe non seulement de l'objectif d'optimisation des recettes de l'État mais aussi et surtout de sa contribution à la protection des entreprises nationales, des citoyens et de la sécurité nationale, tant au sens strict que du point de vue de la santé publique. Dans la dynamique du rôle d'arbitrage de l'État, tout en tenant compte des exigences de l'environnement national et international, il est d'une obligation pour ce dernier de s'assurer que le commerce légitime ne soit pas désavantagé par des pratiques frauduleuses et irrégulières commises par des partenaires commerciaux déloyaux.

Pratiques frauduleuses et irrégulières traduites par le terme générique de la contrebande. Elle est pratiquée d'un côté par les populations de la république frontalière qui soutient une large part de l'économie informelle et d'un autre côté, ce que j'appelle la contrebande structurée, elle est le fait de trafiquants professionnels et organisés, disposant de matériels, de moyens politiques et financiers importants et dont le but ultime est d'exploiter les imperfections de notre système douanier.

À partir de 2011, la République dominicaine devient le plus grand partenaire d'importation d'Haïti. Plus d'un tiers des importations d'Haïti proviennent de la République dominicaine. Le pays importe toute une gamme très variée de marchandises de la république voisine, pour un montant global d'un peu plus de 1,4 milliard de dollars américains depuis 2014, se faisant, ainsi d'un point de vue strictement commercial, une province de la République dominicaine. Selon les estimations, produits « non déclarés » inclus, 90% de ces importations entrent sur le territoire national par voie terrestre, c'est-à-dire à partir de la frontière. À noter que la bande frontalière entre Haïti et la République dominicaine fait 360 kilomètres.

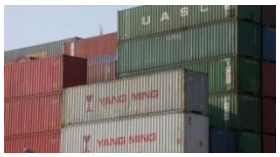

Les autorités dominicaines et haïtiennes, en matière de commerce, reconnaissent officiellement quatre (4) points d'échange et de passage de marchandises : Ouanaminthe, Malpasse, Belladère et Anse-à-Pitre. Selon l'ONE (Oficina Nacional de Estadística), Malpasse/Jimaní est le poste frontalier officiel qui reçoit le plus grand flux de marchandises formel, 59,3% des importations passent par ce point. Le reste des importations est ventilé entre Ouanaminthe/Dajabon, Belladère/Elias-Pinas et Anse-à-

Pitre/Pédernales avec respectivement 24%, 7,4% et 0,9% des exportations. Si l'on considère les statistiques de l'Administration générale de douanes (AGD), pour l'exercice fiscal 2014-2015, ces mêmes points de passage ont en réalité collecté des montants infimes de taxes, comparé à ce qu'ils auraient dû percevoir : Ouanaminthe a collecté 179 566 140,67 gourdes, Malpasse 1 514 465 785,06 gourdes, Belladères 94 528 389,51 gourdes et Anse-à-Pitres aurait collecté 93 324 583.48 gourdes. Le total encaissé donc par les postes frontaliers en 2014-2015 est de 1 811 884 898,66 de gourdes, soit moins de 3% du total des importations dominicaines.

Si nous prenons le montant des importations qui passent au port de Port-au-Prince et comparons à ce montant les droits de douane perçus par l'AGD, ces taxes représentent plus de 28% des importations. Nous pouvons dire donc que, sur les importations terrestres, l'État haïtien, donc la population haïtienne, a été privée en 2014-2015 d'environ 25% de 1.4 milliard de dollars ou, mieux encore, 25% de 66,85 milliards de gourdes, sachant qu'entre 2014 et 2015, il nous fallait 47,75 gourdes pour 1 dollar. Ces 25% représentaient pour ledit exercice fiscal environ 350 millions de dollars ou 16,7 milliards de gourdes.

Aujourd'hui, en 2017, ce montant est encore plus grand, car les exportations dominicaines ont atteint environ 2 milliards de dollars selon les statistiques.

La contrebande, fléau de son état, trimbale dans sa course tout un ensemble de conséquences d'ordre aussi bien économique que social. En raison du différentiel de prix, elle favorise la substitution des produits illégaux aux produits locaux. Dans cette même logique, les entreprises nationales, fabriquant des produits similaires, sont appelées à la faillite par rapport aux coûts de production qu'elles supportent, considérant que la contrebande accorde aux importateurs illégaux un avantage compétitif. Ce qui induit la destruction systématique des emplois dans des secteurs clés de l'économie nationale et une baisse de la production nationale. À ce propos, je prends en exemple la culture de la canne à sucre dans la plaine de Léogâne. Cette culture alimentait en grande partie l'usine de Darbonne qui produisait du sucre,et les moulins traditionnels qui produisaient du clairin. Darbonne à l'époque signifiait le broyage de 3000 tonnes de canne à sucre par jour de 98% de leur jus, et la production d'énergie électrique, par la bagasse issue de la canne, pour son propre fonctionnement et pour une partie de la ville de Léogâne, dans la mesure où le reste du courant produit était vendu sur le réseau de l'EDH au profit des riverains.

Avec l'introduction de l'éthanol sur le marché national au début des années 80 par l'entremise de la contrebande, les paysans de la plaine de Léogâne ont abandonné la culture de la canne et ont migré soit vers les autres grandes villes du pays pour renforcer les bidonvilles qui regroupent aujourd'hui certaines des couches les plus défavorisées du pays, soit vers la République dominicaine pour grossir le lot de nos compatriotes dans les bateys. En outre, à côté des politiques néolibérales, l'abandon de la culture de la canne a contribué à la fermeture de l'usine de Darbonne. Même chose pour la centrale Dessalines dans le Sud et Welsh dans le Nord. Et depuis, Haïti devient un pays importateur de sucre. Les conséquences de la contrebande ne touchent pas seulement la production nationale et les emplois. Elle facilite l'entrée de produits, notamment des médicaments, qui échappent à tout contrôle sanitaire et phytosanitaire. Elle facilite le trafic d'organes et le trafic de personnes et constitue également un grand vecteur de blanchiment des avoirs.

On ne saurait ne pas souligner le manque à gagner pour l'État face à la celle-ci. D'une part, la contrebande empêche la collecte d'informations fiables et la production de statistiques exactes, qui sont sine qua non à la bonne formulation de politiques économiques, notamment en matière de commerce extérieur, capables d'agir sur la conjoncture. D'autre part, la contrebande engendre des pertes faramineuses pour l'État au niveau fiscal.

450 millions de dollars. Tel est le montant estimé aujourd'hui du volume de revenus non collectés sur les importations terrestres. Converti au taux du jour, 64 gourdes, ce montant totalise 28,8 milliards de gourdes soit 20% du montant global de la loi de finances 2017-2018, 28,25% des ressources domestiques à collecter et 49% des crédits budgétaires globaux d'investissements publics prévus pour l'exercice.

La nécessité de combattre ce fléau tient du fait que c'est une noble opportunité pour le gouvernement, tout en restant attaché à sa vision du changement économique du pays, de ne pas imposer d'aussi lourdes taxes à la population dont le pouvoir d'achat s'amenuise chaque jour un peu plus. La bataille contre la contrebande peut être une source d'autonomie budgétaire dans la mesure où les dons (appuis budgétaires directs et aides projets) et les emprunts externes représentent respectivement 16,66% et 3,51% du budget du nouvel exercice fiscal. D'un autre point de vue, ce sera l'occasion pour le gouvernement de renforcer son programme d'investissement public, d'augmenter le budget de la santé dont 76,7% sont des crédits de fonctionnement. En d'autres termes, le 1.42 milliard de gourdes destinées aux investissements dans les crédits budgétaires du ministère de la Santé, en récupérant l'argent de la contrebande, peut être multiplié jusque par 10. Ce faisant, nos femmes enceintes cesseront de mourir en raison d'absence de centres de santé dans des zones de proximité, en raison du manque d'intrants dans nos centres hospitaliers, ou en raison de l'absence de logistique adéquate pour les transporter d'urgence.

Combattre la contrebande permettra au gouvernement d'affecter des crédits budgétaires à la formation professionnelle et technique pour laquelle aucune allocation n'est faite dans le programme d'investissements publics du budget 2017-2018, tandis que la mise en commun des sources

d'eau, de la terre et du soleil requiert des ressources humaines qualifiées qu'on n'est pas obligé d'aller chercher ailleurs sous le qualificatif « d'experts internationaux ». Le combat contre la contrebande ouvrira la voie à des investissements privés et étrangers importants dans les filières porteuses de l'économie nationale, de manière à booster la croissance et à garantir des emplois décents aux jeunes professionnels du pays. On les inciterait ainsi à rester dans leurs foyers, en freinant leur migration vers les terres inconnues des Amériques où ils offrent leur force de travail, la vigueur de leur jeunesse, tout en étant submergés par la nostalgie de la mère patrie abandonnée. Dans la logique des investissements dans les filières porteuses, j'entends la vraie relance de la production nationale. Et je m'empresse de vous dire que tant que l'État haïtien ne se donne pas les moyens de combattre ce fléau, « la production nationale » se cantonnera dans les limites d'un simple slogan.

La contrebande n'est pas une fatalité tombée du ciel. Son existence est maintenue par des hommes qui ont conçu tout un gigantesque réseau qui sombre l'économie nationale dans la spirale infernale de l'informalité.

HAITI TEC

L'innovation en matière de formation technique et professionnelle !

En tant que membre fondateur de ce centre, l'ADIH est fière d'annoncer le lancement du programme Electricité Solaire en partenariat avec Solar Electric Light Fund « SELF ».

Crée depuis 1997, Haïti Tec offre des formations de qualité de haut niveau. Leur objectif principal est de doter le marché Haïtien d'une main d'œuvre qualifiée correspondant au besoin du monde économique et au développement de notre pays. Haïti Tec est une école d'excellence qui vise à améliorer la qualité de vie de la société Haïtienne par la promotion du développement des ressources humaines, d'un environnement sain et d'une croissance économique durable.

Les domaines de formations sont les suivants :

- Gestion de stock et des Approvisionnements
- Gestion de logistique
- Réfrigération & Climatisation
- Entretien et réparation de machines à coudre
- Electrotechnique
- Technique de génie industriel
- Technique de l'informatique
- Technique de génie civil
- Technique de mécanique du bâtiment
- Télécommunications

Pour toute information contacter

HAITI TEC

Bâtiment 28, Parc Industriel (SONAPI)

Route de l'aéroport

3210-5938 / 2940-4590 / 2813-0109

INVEST IN HAITI / OPEN DATA

www.opendata.investhaiti.ht

CFI
CENTRE DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS

L'UNION FAIT LA FORCE
MCI

Cette nouvelle plateforme gratuite en ligne, gérée par le Centre de Facilitation et des Investissements (CFI), rassemble des renseignements de provenance locale et internationale afin de permettre aux intéressés d'analyser les données pour toutes fins utiles.

Les rapports présents sont tous recueillis des institutions gouvernementales et des agences nationales et internationales présentes sur le territoire haïtien.

L'objectif principal de cette plateforme est de permettre au gouvernement, au public en général et surtout aux potentiels investisseurs d'obtenir des informations pour effectuer de bonnes prises de décisions et aussi de monter leur plan d'affaire avec des données plus précises.

Le site est organisé en quatre sections principales qui permettent à l'utilisateur d'accéder aux différentes données statistiques et outils de visualisation qui y sont présentés.

1- L'accueil
2- Les aperçus des secteurs
3- Les cartes
4- L'exploration des données

Le partage de données contribue à rendre des comptes sur le fonctionnement des institutions et à encourager l'innovation.

La mise en place de cette plateforme est donc un bon début pour la transparence recherchée par plus d'un en Haïti.

ACTIVITÉS DIVERSES

DOUANE REPUBLIQUE D'HAITI

Cellule d'Urgence

L'Association Des Industries d'Haïti remercie la cellule d'urgence mise en place pendant la grève des douaniers.

FutureBrand
The creative future company.

Future Brand en Haïti

Récemment, des représentants de Future Brand étaient en Haïti pour travailler de concert avec le gouvernement sur la marque pays pour Haïti. Leur proposition sera présentée dès le debut de l'année 2018..

Création d'emplois

Plus de 1,000 nouveaux emplois créés dans le secteur du textile en Haïti. A souligner que l'industrie CODEVI situé dans le nord à elle seule en a créé plus de la moitié.

CBTPA trip to Washington from October 23rd to 27th

M. Lionel Delatour, Honorable Député Jacques Saint-Louis et M. Georges B. Sassine

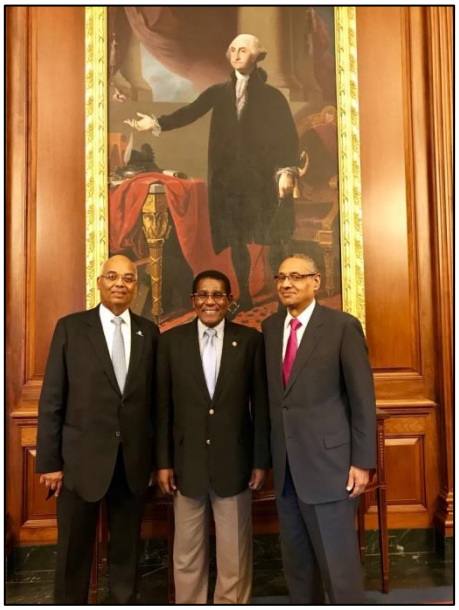

M. Georges B. Sassine, Honorable Député Jacques Saint-Louis et M. Lionel Delatour

M. Georges B. Sassine, Honorable Député Jacques Saint-Louis, Représentante du Congrès Terry Sewell et M. Lionel Delatour

M. Georges B. Sassine, Honorable Député Jacques Saint-Louis, Représentant du Congres M. Jason Smith, M. Lionel Delatour

CODEVI

CODEVI, industrie du secteur textile situé dans le Département du Nord-Est, plus précisément à Ouanaminthe, a créé plus de cinq cent nouveaux emplois dans le secteur textile durant les deux derniers mois.
Ils ont actuellement 9,300 employés alors que quatre ans de cela, en 2013, ils en avaient 7,000. A noter qu'en décembre 2008, donc il y a 9 ans, ils en avaient 3,000. Le nombre total d'employés de cette entreprise a triplé durant moins de 10 ans.

ANNEE	***NOMBRES D'EMPLOYES***
2003	200
2008	3,000
2013	7,000
2017	9300

S&H GLOBAL S.A

S&H GLOBAL S.A a elle aussi créé plus de cinq cent nouveaux emplois dans le même secteur durant les trois derniers mois.
En l'année 2012, ils n'avaient que 628 employés. En 2013, 1,900 employés et aujourd'hui ils en ont 11,339.
C'est un cas exceptionnel !!!
En moins de 4 ans ils ont su créer plus de 9,400 emplois.

ANNEE	***NOMBRES D'EMPLOYES***
2012	628
2013	1,900
2017	11,339

H4H S.A

H4H S.A , l'un de nos membres du secteur textile produisant des T-shirts, a débuté ses activités dans son local situé à Sidsa (Croix-des-Bouquets) avec un peu plus de 80 employés.

CODEVI

CODEVI, a textile industry located in the Northeast Department, specifically in Ouanaminthe, has created more than five hundred new jobs in the textile sector in the last two months.
They currently have 9,300 employees whereas four years ago, in 2013, they had 7,000. Note that in December 2008, so 9 years ago, they had 3,000. The total number of employees in this company tripled for less than 10 years.

YEAR	***NOMBER OF EMPLYEES***
2003	200
2008	3,000
2013	7,000
2017	9300

S&H GLOBAL S.A

S & H GLOBAL S.A has also created over five hundred new jobs in the same sector over the last three months.
In the year of 2012, they had only 628 employees. In 2013, 1,900 employees and today they have 11,339.
This is an exceptional case!
In less than 4 years they have created more than 9,400 jobs.

YEAR	***NOMBER OF EMPLOYEES***
2012	628
2013	1,900
2017	11,339

H4H S.A

H4H S.A, one of our members of the textile sector producing T-shirts, began his activities in his local in Sidsa (Croix-des-Bouquets) with a little more than 80 employees.